



MOTION DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES 84 AU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL du 25 MAI 2022

Pour la CGT, la déclinaison en Vaucluse du « nouveau réseau de proximité », réforme mortifère pour la DGFIP et ses agents doit, et peut encore, être abandonnée. Ce NRP s'inscrit dans une régression tous azimuts pour les collègues : mutations forcées, changements de métier, perte de sens du travail et aussi pour le public qui voit la fermeture des accueils, remplacés par des coquilles vides que sont les Établissements France Services et, comble de la régression, une poignée de bureaux de tabac.

La mise en place des services de gestion comptables (SGC) de Monteux et Pertuis, ajoute un étage à cette fusée et un clou dans le cercueil du service public fiscal et comptable en Vaucluse. Pourtant, à mi-parcours, le bilan est calamiteux. Le SGC de Vaison, mis en place alors que les travaux d'extension n'étaient même pas finis, peine à trouver sa vitesse de croisière. L'usine à gaz du SIP sud déconcerte les agents qui y travaillent. Cette réforme conduit à une industrialisation des tâches qui met à mal la conscience professionnelle des collègues. Ce projet évolue certes, certainement pas grâce à la prise en compte des propositions des élus du personnel, mais plutôt au gré des fluctuations immobilières et des négociations avec les collectivités locales, auxquelles on a peut être trop promis, et qui se désengagent.

C'est ainsi que le dernier SGC verra le jour non pas à L'Isle Sur La Sorgue, mais à Avignon, avec comme dommage collatéral la tragi-comédie des regroupements du PCR et du PCE, ce dernier passé d'Avignon à Carpentras, puis de Carpentras à Avignon !

La CGT revendique le maintien de services de pleine compétence sur tous les bassins de population du département. Elle dénonce la création d'antennes qui désorganisent le réseau et génèrent un sentiment d'insécurité pour les agents qui y travaillent.

Ce CTL ne sert à rien, les modalités de la mise en place du NRP et son évolution sont décidées par vous unilatéralement. La CGT quittera donc la séance après la lecture de cette motion mais auparavant, ses représentants tiennent à dénoncer cette convocation un mercredi, pratique qui devient malheureusement habituelle. Rappelons que dans notre administration, la proportion des femmes à temps partiel est cinq fois plus élevée que celle des hommes. Votre pratique du dialogue social contredit toutes les actions de la DGFIP sur l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations. Nous aimerions que vous soyez aussi enclin à suivre ses préconisations que quand il s'agit des restructurations de services.